



Union de la Communauté  
Musulmane de l'Aube

Année scolaire 2020\_2021

## PROCTOLE SANITAIRE Ecole Tawhid

Ce présent guide reprend les recommandations du ministère de l'éducation nationale.

### **Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.**

Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Les parents, les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

Dans les espaces clos (salles de classe, couloirs, bibliothèques, salle polyvalentes, salle de prière, etc.), **la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves (16 élèves maximum)**. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

**Les élèves de plus de 11 ans doivent porter un masque de protection**, dans les espaces clos et extérieurs, lors de leurs déplacements ainsi qu'en classe lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être garantie et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.

**Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.** À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

### **Le lavage des mains**

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte :

**Les enseignants devront veiller systématiquement au lavage des mains (sanitaires).**

Le lavage des mains doit être réalisé, au minimum :

- à l'arrivée à l'école ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Avant et après la récréation.
- Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique.

## Le port du masque

### Pour les personnels

- Le port d'un masque est obligatoire pour les personnels lorsqu'ils sont à moins d'un mètre des élèves.
- Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels lorsqu'ils sont à une distance d'au moins un mètre des élèves.

Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.

L'école TAWHID met à disposition de son personnel en contact direct avec les élèves des masques dits "grand public", à raison d'un masque par demi-journée de présence à l'école.

### Pour les élèves

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- Pour les élèves en maternelles le port de masque est à proscrire ;
  - Pour les élèves de moins de 11 ans, le port du masque n'est pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école ;
  - Pour les élèves de 11 ans et plus, le port du masque "grand public" est obligatoire lorsqu'une distanciation d'un mètre ne peut être garantie en lieu clos comme en extérieur et en particulier lors de leurs déplacements ainsi qu'en classe lorsque la distanciation d'un mètre ne peut être respectée et qu'ils sont placés face à face ou côte à côte.
- Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. L'école ne pourra pas fournir systématiquement des masques aux élèves qui n'en disposeraient pas.

## Les gestes barrières

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence :

- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ;
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ;
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour, ainsi qu'une désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels dans tous les espaces communs (les poignées de portes, par exemple)

## La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est fréquente (toutes les deux heures). Elle dure au moins 10 à 15 minutes et est assurée au moins trois fois par jour (avant l'arrivée des élèves, durant les récréations et la pause méridienne ainsi que le soir pendant le nettoyage des locaux).

## Que faire lorsqu'un élève présente des symptômes :

- En cas d'élèves malades les parents seront contactés immédiatement et devront récupérer leur enfant pour une consultation médicale.
- Dans le cas où un élève de l'école est testé positif au covid19, le créneau correspondant à cet élève sera fermé jusqu'à nouvel ordre.
- L'école prendra alors contact avec les autorités sanitaires (ARS) pour la procédure à suivre.

Mail de l'école : [ecole.ucma@gmail.com](mailto:ecole.ucma@gmail.com)

Mail de l'association : [ucma.aube@gmail.com](mailto:ucma.aube@gmail.com)

